

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 2 septembre 2026

DEL20260902_155

L'an deux mil vingt-six, le deux septembre à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la mairie de PERS-JUSSY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 26 août précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 24

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PERINET ;

MONNETIER-MORNEX : David LIMAL ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, David DE VITO, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Lucas PUGIN, Nora ZERARI ;

SCIENRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Yannick ROGUET, Christophe BOYER

Absents : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHIRO

Pouvoirs : Julia LAHURE a donné procuration à Sandra FLOQUET ; Nadège SAPORITO a donné procuration à Laurent FAVRE ; Sabine CRETIN a donné procuration à David LIMAL ; Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Lucas PUGIN ; Denise GERELLI-FORT a donné procuration à Valérie LEBEAU ; Franck KOËNIG a donné procuration à Maxime JUCHEREAU

Votants : 30

Secrétaire de séance : Isabelle ROGUET

DEL20260902_155 - Approbation des avenants aux marchés de travaux de l'extension de la gendarmerie à Reignier-Ésery

ANNEXE 7

Rapporteur : Madame la 3^{ème} Vice-Présidente en charge des Ressources administratives et partenariales, Madame Régine MAYORAZ

VU les articles L5211-1, L5211-2, L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

VU l'arrêté préfectoral n° PREF DRCL BCLB-2025-00021, en date du 28 mars 2025, relatif à l'approbation de la modification des statuts de la CCA&S dans leur dernière version en vigueur, et sa compétence supplémentaire, prévue à l'article 10-4 : "construire y compris sur les dépendances de leur domaine public, acquérir ou rénover des bâtiments destinés à être mis à disposition de l'état pour les besoins de la Gendarmerie Nationale" ;

VU la délibération de principe n°2016 05 74 en date du 22 juin 2016 du Conseil communautaire de la CCA&S, relative au projet d'extension de la Gendarmerie de REIGNIER-ÉSERY et de son financement par l'Intercommunalité ;

VU la délibération 2018 06 73 du Conseil communautaire de la CCA&S du 24 octobre 2018, rendant compte de la décision du Président de signer le Marché à Procédure Adaptée (MAPA) relatif à un mandat pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des travaux pour la construction de la nouvelle Gendarmerie, avec l'office Public de l'Habitat "Haute-Savoie Habitat" ;

VU la délibération du Conseil communautaire DEL20231004_108 de la CCA&S du 04 octobre 2023, portant attribution des marchés dans le cadre de la construction des bâtiments pour la Gendarmerie ;

VU la délibération du Conseil communautaire DEL20240605_064 en date du 05 juin 2024 autorisant Monsieur le Président à signer les avenants dans le cadre des marchés de travaux concernant la construction de l'extension de la Gendarmerie de REIGNIER-ÉSERY, dans la limite de 5 % cumulés maximum par Lot

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la commission d'appel d'offre et l'avis favorable du bureau communautaire en date du 24 août 2026 ;

CONSIDÉRANT l'avenant proposé pour l'exécution des travaux d'extension de la gendarmerie de Reignier-Ésery suivant ce détail :

Avenant n°	Lot	Titulaire	Lots Travaux	Objet		€ HT
05	15	COLAS France-SMTP	Terrassement Voirie et Réseaux Divers (VRD)	Travaux supplémentaires de terrassement pour raccordement au chauffage urbain des deux immeubles de logements existants, création de réseau d'eau pluviale et d'assainissement supplémentaire pour le bâtiment C, modification de regard du réseau d'assainissement du SRB présent sur l'emprise des travaux	Montant marché initial HT	444 762,49
					FTM validées HT	38 864,89
					Incidence financière	14 460,51
					Soit incidence cumulée sur marché initial :	
					Montant cumulé HT	53 325,40
					En %	11,99 %
					Nouveau montant du marché HT	498 087,89

CONSIDÉRANT que cet avenant au marché du lot 15 – Terrassement VRD - attribué à l'entreprise COLAS France SMTP entraîne une modification du marché supérieur à 5% ;

Au vu de l'ensemble de ces informations, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à valider l'avenant n°05 du lot 15 des marchés de travaux d'extension de la gendarmerie de Reignier-Ésery ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, représenté par Haute-Savoie Habitat, mandataire, à signer cet avenant ;

La Secrétaire de séance
Isabelle ROGUET

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 09/09/2026
Publié, le 09/09/2026

PAGE ANNULÉE

